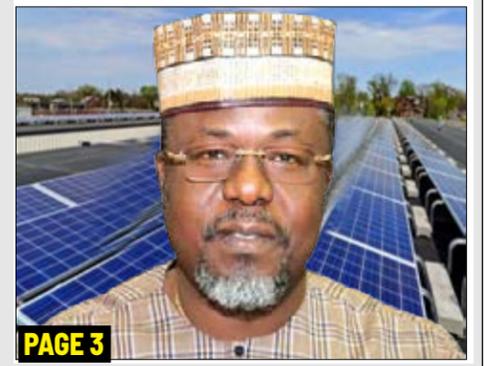


Électrification par le solaire

Le gouvernement togolais se dote des moyens de sa politique

Le Togo notre pays ambitionne d'atteindre 100% de couverture électrique d'ici 2030. C'est ce que prévoit la nouvelle stratégie d'électrification du pays basée sur le solaire. Une ambition qui s'aligne d'ailleurs sur les Objectifs de développement durable (ODD) qui...



PAGE 3

SPORTS



Fin du mercato hivernal

Le Togolais Barcola Malcolm signe à l'Olympique Lyonnais

L'international togolais Barcola Malcolm a signé vendredi dernier son premier contrat professionnel avec le club rhodanien, l'Olympique Lyonnais (OL), son club formateur.

PAGE 10

ETRANGER



Côte d'Ivoire

La liberté totale de Gbagbo et Blé Goudé désormais entre les mains de Bensouda

Acquittés en janvier 2019 pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, l'ex-chef de l'Etat ivoirien Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé o...

PAGE 4

Festival culturel

Premier séminaire régional portant sur le statut de l'artiste africain

Le premier séminaire régional portant sur le statut de l'artiste africain s'est tenu ...

PAGE 11



14 ans après sa disparition,

Le président Eyadéma reste un modèle de paix

► Plusieurs messes dites en sa mémoire

A l'occasion de l'anniversaire de sa disparition, depuis le février 2005, les souvenirs, les témoignages, des pensées... affluent. La messe de requiem célébrée samedi dernier à l'église de la Madeleine à Paris, à l'occasion du 14e anniversaire de la disparition du président Gnassingbé Eyadéma, a confirmé que le président Eyadéma, au cours de ses 38 ans de présidence a su toucher des cœurs.

PAGE 3

EDITO

13 janvier, 24 janvier, 2 février...la rupture !

A son avènement à la magistrature suprême, en 2005, bien d'analystes diagnostiquaient « l'impossible exit », d'une certaine conception ou vision politique qui a marqué le passage de son père, le Gal Gnassingbé Eyadéma. A leur opposée, beaucoup inscrivait plutôt la politique du président Faure - sans connaître l'avenir - dans la droite ligne de ce que faisait Gnassingbé Eyadéma.

Plus de 10 ans après, les faits sont là, implacables ! Plusieurs célébrations, qui du point de vue de certains Togolais, n'étaient que des « déflagrations politiques » tendent à disparaître, sinon, ont déjà disparu, ...

PAGE 3

1^{ère} Banque au TOGO
Certifiée ISO 9001 : 2015
Certificat N° FS703571
Qualité de service, notre engagement

bsi.

Merci pour votre confiance.

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

CORIS BANK

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Tchad / Gouvernement Au Tchad, Idriss Deby peine à trouver un ministre du Pétrole fiable</p>  <p>P 4</p>	<p>Commission de l'Uemoa Réunion sur la 4^e revue annuelle jeudi prochain à Lomé</p>  <p>P 5</p>	<p>Interview / Claude Le Roy « J'espère pouvoir jouer cette CAN en Egypte et, pourquoi pas, la onzième en 2021 »</p>  <p>P 10</p>	<p>« AfricaConnect2 » Des universitaires togolais connectés à leurs pairs d'Afrique et d'Europe</p>  <p>P 11</p>
---	--	---	---	--

Lutte contre la corruption au Togo Les journalistes au cœur d'une campagne de sensibilisation de la Haplucia

Dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation contre la corruption et les infractions assimilées, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia), a organisé vendredi dernier à Lomé, un atelier de sensibilisation à l'endroit des professionnels des médias publics et privés. Le thème de la rencontre était : « participation citoyenne à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ». Le projet a reçu le soutien de l'Union européenne (UE).

La corruption est un fléau qui gangrène toutes les sociétés aujourd'hui. Le Togo n'est pas à l'abri de ce phénomène. D'ailleurs, très souvent des révélations sont faites dans les médias et au sein de la population même si les preuves ne sont pas toujours formellement établies. La corruption se manifeste même dans les aspects les plus minimes de la vie en société. Pour le ministre Katari Foli-Bazi de la Communication, des Sports, et de

l'Education au civisme et à la citoyenneté qui a officiellement ouvert cette séance de formation, « la corruption met en péril la paix, la sécurité des nations et écorne leurs images. Elle empêche les investissements et est un obstacle à la démocratie et à la cohésion sociale ». Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Komi Selom Klassou a promis que le gouvernement prendra les textes de loi pour compléter l'arsenal juridique permettant



de lutter efficacement contre la corruption. Les autorités togolaises sont donc engagées dans cette lutte. L'association de l'éducation au civisme et à la citoyenneté au ministère de la Communication et des Sports, n'est pas anodine. Selon le président de la Haplucia, Essohana Wiyao, « cela fait de ce ministère un partenaire puisque la corruption est un acte incivique ».

La Haplucia a été créée par loi n° 2015-006 du 28 juillet 2015. C'est une institution administrative indépendante jouissant d'une autonomie administrative et financière. La Haplucia a pour mission de promouvoir et de renforcer la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées dans les administrations, les établissements

publics, les entreprises privées et les organismes non étatiques. Efforts de domestication des instruments internationaux par le Togo Pour lutter efficacement contre la corruption il faut nécessairement des instruments internationaux. L'institution qui mène la lutte au Togo prend en compte trois principaux instruments internationaux qui sont intégrés à notre arsenal juridique. Il s'agit de la Convention des Nations unies contre la corruption, la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, le Protocole de la Cedeao sur la lutte contre la corruption. Le nouveau code...

Suite à la page 11

Kloto

Sensibilisations sur l'importance des actes de naissance à Agome-yo

L'ONG Petite Sœur à Sœur (PSAS) a entretenu les populations du canton d'Agomé-Yo sur l'importance de l'établissement des actes de naissance aux enfants lors d'une campagne de sensibilisation le mardi 22 janvier dans la localité. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités des jeunes vulnérables des localités ciblées au

Togo. Elle est cofinancée par Action Medeor et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'objectif est d'expliquer aux populations et aux parents du canton, l'importance de faire établir les actes de naissance à leurs enfants afin de leur permettre de passer leur examen de CEPD, une fois au cours moyen deuxième année et éviter les longues formalités administratives et les dépenses qu'elles occasionnent.

Agoè-Nyive / Enlèvement des ordures

Echanges entre le préfet et les opérateurs

Le préfet d'Agoè-Nyive, Col Awaté Hodabalo a échangé avec des opérateurs chargés de l'enlèvement des ordures sur les stratégies à adopter pour la bonne gestion des déchets le mercredi 23 janvier. L'objectif de cette rencontre est de mettre à contribution les opérateurs pour trouver des solutions idoines aux dépotoirs anarchiques qui sont recensés dans la préfecture. C'était aussi l'occasion de les sensibiliser au respect des dispositions en vigueur sur la gestion des ordures et de trouver des stratégies de contrôle et de gestion de ce secteur d'activité.

Keran / Enregistrement des naissances élaborées

Atelier d'élaboration du Plan d'Action Opérationnel (PAO) 2019

La direction régionale de l'Action sociale de la Kara, en collaboration avec le Cadre de Concertation des Acteurs de Protection de l'Enfant (CCAPE) de la Kara, a organisé les 21 et 22 janvier à Kanté, un atelier d'élaboration du Plan d'Action Opérationnel (PAO) sur l'enregistrement des naissances de l'année 2019. Cet atelier, financé par le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (Unicef) a permis à tous les participants que sont les membres du CCAPE et les agents des états civils de toute la préfecture de la Kara, de faire la collecte de toutes les données liées à l'enregistrement des enfants à leur naissance.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

...de la pensée collective. Revenons au moins sur 2 ou 3 dates de cette liste de suppression ou de rupture, qui marque une lancée progressive sur la ligne de la réconciliation nationale : 13 janvier 1963 : du coup d'État à la prise du pouvoir. Le 13 janvier 1963 à l'aube, un groupe d'anciens soldats de l'armée coloniale française, parmi lesquels

Etienne Eyadema, prirent d'assaut la résidence de Sylvanus Olympio. Cet épisode marquera le début de l'ascension du sergent qui prendra finalement le pouvoir le 15 avril 1967.

2 février 1974 : cette date, est la conséquence logique de l'événement du 24 janvier 1974, c'est-à-dire le crash aérien, qui a préfiguré automatiquement la nationalisation de la

CTMB : Le crash de l'avion transportant plusieurs personnalités dont le général-président le 24 janvier 1974 deviendra le mythe fondateur de la puissance d'Eyadema. Ayant survécu à l'accident, le président organisa un retour triomphal à Lomé le 02 février, sillonnant les grandes villes du pays pour dénoncer un complot étranger le visant. La Compagnie Togolaise des Mines du Bénin (CTMB) sera ainsi nationalisée.

Beaucoup de Togolais ne sont pas prêts d'oublier toutes ces dates marquées comme fériées sur le calendrier de l'année, avec des célébrations parfois en grandes pompes assorties de réjouissances à travers le pays. Pareillement, beaucoup ne croient pas voir ces dates passées simplement sous l'éteignoir du silence aujourd'hui. Partisan et chantre d'une politique de la rupture,

Faure Gnassingbé peut se targuer d'avoir ouvert, à sa manière, les lignes difficiles de la réconciliation nationale. C'est à saluer. Il revient à chaque acteur politique de jouer sa partition, pour qu'on beau jour, cette ligne, ce sentier -allions-nous dire, devienne un véritable boulevard de la réconciliation pour bonheur de tous les Togolais.

Dieudonné Korolakina

Électrification par le solaire

Le gouvernement togolais se dote des moyens de sa politique

Le Togo notre pays ambitionne d'atteindre 100% de couverture électrique d'ici 2030. C'est ce que prévoit la nouvelle stratégie d'électrification du pays basée sur le solaire. Une ambition qui s'aligne d'ailleurs sur les Objectifs de développement durable (ODD) qui ont aussi pour point d'achèvement 2030. L'ODD 7 vise à « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, et modernes, à un coût abordable ».

Le Togo comme bon nombre de pays en développement surtout en Afrique, souffrent d'un déficit cruel en énergie. Plusieurs localités surtout dans les zones rurales n'ont pas accès à une source d'énergie. Même les localités dans lesquelles où l'électricité est disponible, l'on assiste souvent à des délestages dus au déficit en source d'énergie. Le pays est obligé de recourir à des fournisseurs extérieurs. Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'essor de l'économie, puisque sans énergie, il est quasiment impossible de faire tourner les activités et de produire des biens et services.

Ayant à cœur l'émergence du Togo d'ici 2030, le gouvernement veut trouver des solutions durables à ce problème. L'électrification par le solaire est la voie royale pour y arriver. Etant un pays africain, le Togo dispose d'assez de rayonnement solaire.

Toutefois, le Togo ne dispose pas des équipements nécessaires pour y parvenir. Le fait de doter notre pays d'une stratégie d'électrification et d'adhérer à l'Alliance solaire internationale (ASI) dès sa fondation constitue une base solide pour accéder à cette technologie. De plus, le Togo ne rate plus aucun rendez-vous international



Des panneaux solaires

dédié aux questions énergétiques notamment le solaire. C'est ainsi que du 28 au 30 janvier dernier, le directeur des Energies, Abbass Aboulaye, a représenté le Togo en Guinée, à la réunion de la Consultation régionale d'Afrique de l'ouest de l'initiative africaine des Energies renouvelables. A l'interne,

le gouvernement Klassou 2 lors de son premier Conseil des ministres a pris quelques dispositions pour renforcer le cadre juridique d'exploitation de l'énergie solaire.

« Les troisièmes et quatrièmes décrets adoptés par le Conseil, fixent respectivement les conditions et modalités de conclusion et de

résiliation de Convention de concession pour la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique à base de sources d'énergies renouvelables ainsi que les seuils de puissance des différents régimes juridiques des projets de production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables », peut-on lire dans le communiqué sanctionnant le Conseil.

Voilà qui devrait faire jubiler les acteurs du domaine et booster la démocratisation de l'énergie. En gardant cette dynamique, le Togo pourra atteindre son ambition de relever les défis liés à l'insuffisance de l'énergie, augmenter la capacité en énergie électrique et ainsi réduire sa dépendance énergétique.

Edem Dadzie

14 ans après sa disparition,

Le président Eyadéma reste un modèle de paix

► Plusieurs messes dites en sa mémoire

A l'occasion de l'anniversaire de sa disparition, depuis le février 2005, les souvenirs, les témoignages, des pensées...affluent. La messe de requiem célébrée samedi dernier à l'église de la Madeleine à Paris, à l'occasion du 14e anniversaire de la disparition du président Gnassingbé Eyadema, a confirmé que le président Eyadéma, au cours de ses 38 ans de présidence a su toucher des cœurs.

Ses paroles, ses gestes, ses actions, etc. ont porté bien au-delà des rangs de sa famille biologique, politique et même idéologique. En prônant la paix à son époque, en

militant pour la chute des murs de division, Gnassingbé Eyadéma est resté quelque intemporel et actuel.

Selon, les informations de nos confrères du site



Photo de famille à la sortie de la messe, le samedi dernier à Paris

republicoftogo.com, les fidèles qui ont prié

pour le repos de l'âme du défunt ont également

prié pour la paix au Togo. Le Père Semé, le célébrant de la messe, dans son homélie, a rappelé - selon la même source - les qualités indéniables d'homme de paix qu'était le président Eyadema.

De nombreux fidèles étaient présents ainsi que plusieurs personnalités dont l'ambassadeur du Togo à l'UNESCO, Sambiani Lare. Dans l'assistance également, Nicolas Babina, le représentant du parti UNIR (majorité présidentielle) en France. Des offices religieux ont aussi eu lieu à Bruxelles et à Milan.

TM

Côte d'Ivoire**La liberté totale de Gbagbo et Blé Goudé désormais entre les mains de Bensouda**

Acquittés en janvier 2019 pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, l'ex-chef de l'Etat ivoirien Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé ont quitté les locaux de la CPI vendredi 1er février après l'ordonnance des juges d'une remise en liberté conditionnelle des prévenus. Des conditions qui donnent une latitude à la procureure Fatou Bensouda de former ses arguments pour un éventuel appel, après une analyse approfondie des motifs de la décision d'acquiescement.

Poursuivis pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, l'ex-chef d'Etat et Charles Blé Goudé, ancien allié du clan Gbagbo, ont été acquittés en janvier par la CPI. Leur remise en liberté avait été différée dans l'attente de l'examen d'un appel du parquet.

La décision a été prise à la majorité des cinq juges. « La chambre d'appel a décidé à l'unanimité l'ajout d'un ensemble de conditions qui assortissent

la mise en liberté » de Laurent Gbagbo, dont l'obligation de résider dans un Etat membre de la CPI en attendant un éventuel procès en appel, a déclaré le juge Chile Eboe-Osuji, président de la CPI.

Dans une déclaration liminaire de son bureau, la Procureure Fatou Bensouda dit avoir pris « acte » de la décision de la Chambre d'appel, mais attend l'exposé des motifs des juges qui ont conduit à

la libération conditionnelle des prévenus. Pour elle, en effet, « l'Accusation était disposée à accepter la mise en liberté sous certaines conditions. Il s'agit de veiller à ce que Messieurs Laurent Gbagbo et Charles Blé se représentent devant la Cour si leur procès devait se poursuivre. À ce stade, l'équipe de l'Accusation attend toujours que les juges de la Chambre de première instance communiquent



Blé Goudé et Laurent Gbagbo

leur décision écrite accompagnée des motifs juridiques justifiant leur décision d'acquiescement. Ce n'est qu'après un examen et une analyse approfondie de ces motifs que mon Bureau va décider ou non d'interjeter appel ».

En somme, l'avenir de Gbagbo et Blé Goudé

est désormais entre les mains du Bureau de la Procureure, et le cas échéant, ils devraient s'en remettre de nouveau à la CPI pour éprouver toutes les voies de recours dont les deux parties disposent pour arriver au terme de ce procès qui n'aura que trop duré.

T.M.

Sénégal / Présidentielle 2019**21 jours pour convaincre les Sénégalais**

Au Sénégal, la campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle du 24 février commence officiellement ce dimanche. Les cinq candidats en lice, le sortant Macky Sall, Idrissa Seck, Issa Sall, Madické Niang et Ousmane Sonko ont jusqu'au 22 février, soit deux jours avant le scrutin, pour convaincre.

Au jeu des transferts politiques, c'est, pour le moment, le président Macky Sall qui marque des points et renforce ainsi sa large coalition. Son meilleur coup, c'est le ralliement de l'éternelle opposante Aïssata Tall Sall. Le truculent avocat El Hadj Diouf, souvent en première ligne pour fustiger le pouvoir, rejoint lui aussi le chef de l'Etat. Samuel Sarr, longtemps homme de confiance d'Abdoulaye Wade, ne s'est pas exprimé officiellement mais ses proches affirment qu'il soutient également le président Macky Sall.

Présenté comme l'outsider de l'élection, Idrissa Seck fait désormais équipe avec Malik Gakou qui a vu sa candidature rejetée. L'ancien maire de Dakar, ex-PDS, Pape Diop, s'est affiché à ses côtés, ce vendredi 1er février. Thierno Bocoum, son lieutenant, un temps parti, l'a également rejoint. Et d'autres pourraient suivre.

Troisième candidat en lice : Ousmane Sonko. Décrit comme la comète, l'étoile montante de l'élection, peu de poids lourds politiques gravitent autour de sa candidature. Il a passé à la surprise générale l'étape cruciale des parrainages. Madické Niang, du Parti démocratique sénégalais (PDS) s'est présenté contre l'avis de son parti. Il tente d'en récupérer les électeurs historiques à coup de déplacements dans la ville sainte de Touba.

Religion et politique ne sont jamais loin non plus pour Issa Sall. L'homme bénéficie d'une forte adhésion des membres de sa confrérie, les Tidjanés.

Ces derniers temps, Khalifa Sall a multiplié les rendez-vous à la prison de Rebeuss. Il pourrait apporter son soutien à un candidat qui proposerait une séparation des pouvoirs basée notamment sur l'indépendance de la justice. Karim Wade n'a fait pour le moment aucune annonce. Son parti, le PDS, a annoncé, vendredi soir, via communiqué, que son père, l'ex-président Abdoulaye Wade sera de retour au pays, jeudi 7 février.

Les cinq candidats ont 21 jours de campagne pour convaincre avant le premier tour.

Avec Rfi.fr

Tchad / Gouvernement**Au Tchad, Idriss Deby peine à trouver un ministre du Pétrole fiable**

Le précédent avait eu la chance de faire environ 30 jours à la tête de ce département. L'ancienne directrice de Glencore Tchad a fait juste 10 jours. 10 jours qui auraient suffi au président tchadien de jauger peut-être ses capacités et justifié son remplacement par un de ses plus proches fidèles.

Aucune raison officielle n'a été donnée pour expliquer le limogeage de l'ancienne directrice de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), qui est entrée dans l'histoire politique du pays comme la première femme titulaire à ce poste. L'ex-directrice de Glencore Tchad, a donc fait un passage des plus éphémères au gouvernement, puisqu'elle a cédé désormais son poste à Mahamat Hamid Koua, qui était jusque-là, le secrétaire général adjoint du gouvernement.

Le nouveau ministre du Pétrole et de l'Energie, Mahamat Hamid Koua, est un homme du sérail dans le clan Déby. Il était depuis novembre dernier, secrétaire général adjoint du gouvernement, après avoir occupé différents postes dans ce dernier comme ministre du Commerce puis du Développement industriel.

Selon des informations non confirmées, la désormais ex-ministre du Pétrole s'était plainte, lors d'une audience au cabinet du président



Idriss deby Itno

de la République en décembre dernier, au nom de sa société d'avoir été écartée de l'attribution d'un bloc pétrolier dans le sud du pays alors que, selon elle, l'offre de son entreprise était la plus intéressante. Une accusation qui serait une des raisons du limogeage de son prédécesseur, Boukar Michel. Mais la nouvelle ministre n'a pas pu prouver ses affirmations. Au contraire, des informations contradictoires sont venues infirmer son discours. Chose qui a provoqué l'ire de la hiérarchie et, donc, son renvoi rapide, sans lui

donner le temps d'entrer dans ses dossiers.

De remaniements en remaniements, le président tchadien Idriss Deby semble bien user de ses nouveaux pouvoirs qu'il s'est arrogé avec la modification de la Constitution du pays qui lui a attribué des prérogatives dignes d'un régime présidentiel fort. On ne compte plus les remaniements aux forceps qu'il a effectués depuis lors, ce qui fait craindre à certains analystes un glissement vers un régime autoritaire et absolu.

Alexandre Wémima

Commission de l'Uemoa

Réunion sur la 4^e revue annuelle jeudi prochain à Lomé

La quatrième revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) aura lieu jeudi 7 février à Lomé. Les travaux de cette réunion seront dirigés par le président de la Commission de l'Uemoa Abdallah Boureima et Sani Yaya, le ministre togolais de l'Economie et des Finances.



Abdallah Boureima

Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour de cette 4^e revue annuelle. Les travaux porteront notamment sur les réformes, les politiques,

les programmes et les projets communautaires de l'Union.

La rencontre permettra d'évaluer le niveau d'engagement du Togo sur les objectifs de l'intégration régionale. Ces objectifs du pays seront comparés à ceux des autres Etats membres de l'Uemoa à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal.

Les revues annuelles de l'Uemoa favorisent l'accélération de l'application des

réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Union, conformément à l'acte additionnel de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa du 24 octobre 2013. Ce qui permettra d'identifier et d'anticiper les facteurs pouvant constituer un goulot d'étranglement ou d'atténuer l'efficacité des réformes et projets communautaires, en vue de donner une plus forte impulsion politique au processus d'intégration régionale dans l'espace.

La rencontre permettra

aussi de revisiter en profondeur les réformes et politiques communautaires du Togo pour évaluer les performances du pays en termes de transposition dans les lois togolaises et leur mise en application.

L'année dernière, le Togo a fait beaucoup d'efforts dans la mise en œuvre des réformes de l'Uemoa. Les résultats de la dernière revue annuelle des réformes et des projets financés par l'UEMOA au Togo en 2018 étaient appréciables. Le Togo avait réalisé 62% des réformes communautaires de l'Union. Et les projets financés par la Commission de l'Uemoa au Togo ont été exécutés à hauteur de 57%.

F.T.

Source : Republicoftogo

Filières anacarde, karité et soja

Les acteurs outillés pour une meilleure maîtrise de la gestion de leur AGR

Un atelier régional de formation a réuni du 30 janvier au 1^{er} février à Kara les opératrices économiques et les commerçants des filières anacarde, karité et soja. Organisé par le ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale, cet atelier fait partie des initiatives prises par le gouvernement pour sortir les populations de l'extrême pauvreté. 71 acteurs venus des régions Centrale, Kara, et Savanes ont été formés sur la gestion des Activités génératrices de revenus (AGR).

Cet atelier régional de renforcement de capacités a pour objectif d'outiller les participants essentiellement des femmes pour une meilleure maîtrise dans la formation et la gestion de leurs activités génératrices de revenus. Pendant les travaux, des présentations ont été faites sur des sujets

comme la génération et la gestion d'une AGR, le démarrage et les notions fondamentales de gestion d'une AGR, la mise en œuvre et la viabilité d'une activité génératrice de revenus. Un cas pratique sur la gestion d'un microcrédit et des partages d'expériences pratiques ont été également réalisés.

Cet atelier régional

s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de durabilité et de renforcement des capacités commerciales de l'anacarde et du karité du Togo. Le projet a été financé par le gouvernement togolais et le Cadre intégré renforcé (CIR), une initiative de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le programme CIR vise



Des participants à l'atelier régional

à réduire la pauvreté en améliorant les revenus et le niveau des ménages. Après cet atelier, les participants pourront tenir un tableau de bord associatif. Ce document est la synthèse des cahiers de gestion et fournit des informations sur le nombre d'opérations, le

nombre de femmes, les motivations payées, la production les ventes réalisées, le résultat, la marge...

Les autorités togolaises s'engagent à promouvoir la consommation des produits locaux.

F.T.

Secteur bancaire

La filiale Togo de Coris bank international certifiée Iso 9001:2015

Installé au Togo depuis 2015, Coris bank international (CBI) Togo a obtenu sa certification Iso 9001 : 2015. La banque veut devenir une référence en matière de « financement de projets économiques à travers une offre de produits et services diversifiés à des coûts compétitifs ».

Le processus de certification de Coris bank international pour son système de management de la qualité a été réalisé par l'organisme international de certification British standards institution (BSI). La certification de l'organisme dont le siège se trouve à Londres a

été accordée à CBI Togo sous le numéro FS 703571. Dans un communiqué, la banque indique que « cette certification témoigne de l'engagement de Coris bank international Togo dans l'amélioration continue de ses processus et de services afin de garantir la satisfaction de l'ensemble de sa clientèle et des autres

parties prenantes ». Coris bank international Togo s'est inscrit dans la dynamique d'offrir des services de qualité et de sécurité à ses clients. C'est pour confirmer cette volonté que la banque a décidé de se soumettre à ce processus de certification. La norme de certification obtenue par CBI Togo est

accordée aux entreprises qui mettent l'accent sur l'amélioration continue, la satisfaction des clients et l'implication active de la direction générale et de l'ensemble du personnel. Cela démontre que CBI Togo entretient avec sa clientèle une relation de confiance, d'amélioration continue de ses services et de communication.

« Le client est au centre de nos préoccupations et il va donc de soi que nous travaillons pour sa

pleine satisfaction. Cette satisfaction repose sur des engagements forts, portés au quotidien par toutes les équipes de la banque : traiter des dossiers dans les délais très courts, offrir une réactivité à toute épreuve, savoir garder une parfaite neutralité et fidélité quant aux sujets abordés et être en totale maîtrise de la confidentialité », a déclaré le directeur général de la banque, Alassane Kaboré.

Félix Tagba

Assurance du commerce

Enjeux et portée d'une agence d'assurance de commerce pour le Togo

Le mercredi 30 janvier 2019, le Conseil des ministres s'est réuni au palais de la présidence de la République, sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé. Les travaux ont accouché d'un projet de loi et cinq (5) décrets. A en croire ce projet de loi, le Togo compte adhérer à l'accord portant création de L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA). L'Assurance du commerce en Afrique est un créneau de développement économique suscité par la Banque mondiale et certains pays d'Afrique. Elle a pour rôle de promouvoir le commerce en couvrant le risque de non-paiement et d'attirer des investissements. Togo Matin vous propose aujourd'hui un éclairage sur les enjeux de l'assurance en Afrique, les diverses possibilités qu'offre une Agence pour l'assurance du commerce en Afrique, et ce que le Togo peut en tirer.

Assurance du commerce en Afrique: une aubaine pour Togo



Il s'agit d'une institution multilatérale créée le 18 mai 2000 à Grand Baie (Ile Maurice) à l'initiative des pays d'Afrique australe, centrale et du nord. Cette agence a pour mission d'appuyer le commerce et l'investissement en Afrique et de pallier le manque d'une assurance des risques politiques, non commerciaux et commerciaux dans ces zones. Elle entend favoriser la disponibilité de financements en faveur des investissements destinés au continent et l'expansion du commerce extérieur ou des échanges intra-africains.

Le développement de l'assurance

en Afrique est un potentiel levier pour la croissance économique. Pour cela, les professionnels de l'assurance doivent adapter leurs produits aux marchés et en repenser la distribution. L'assurance est un concept assez particulier: elle repose sur le paiement aujourd'hui d'une somme donnée pour couvrir un risque susceptible, ou non, de se matérialiser demain. Ses avantages restent donc peu perceptibles et immatériels. Pourtant, l'assurance a toujours existé. Elle est aujourd'hui proposée par des organisations traditionnelles, des sociétés privées ou les pouvoirs publics. L'adhésion du Togo à cet accord, de l'avis du

gouvernement, lui procurera des avantages socioéconomiques portant particulièrement sur la réduction de la pauvreté à travers

un partenariat plus soutenu entre les États africains, les institutions multilatérales de développement ainsi que le secteur privé.

Les experts font des appréciations à l'ACA



Guy M'Bengue

L'agence pour l'Assurance du commerce en Afrique (ACA), en anglais African Trade Insurance Agency (ACA), unique organisation multilatérale couvrant le risque politique et le risque de crédit commercial en Afrique, vient de voir sa notation améliorée par l'une des principales agences de notation mondiale, Standard and Poor's. La note S&P d'Ati-aca a en effet été révisée depuis le 14 mars 2018 à "A" stable. « Ce qui atteste de la crédibilité de Ati-aca auprès de la communauté financière panafricaine et internationale », se réjouit l'institution africaine, fondée en 2001 par des États africains avec le soutien financier et technique du Groupe de la Banque mondiale. Cette amélioration de la signature internationale d'Ati-Aca intervient dans un contexte de redynamisation de l'institution, qui se réunira en avril prochain à Abidjan pour relancer les activités. Pour mémoire, le 12 octobre 2017 à Washington, Guy M'Bengue, directeur général de

l'Apex-ci (Agence de promotion des exportations de Côte d'Ivoire), et administrateur de la CGECI (patronat ivoirien) a été élu comme Administrateur de ATI/ACA pour la Côte d'Ivoire et le Bénin au titre de la circonscription A6 Afrique (Afrique de l'Ouest). M. M'Bengue est désormais à la tâche pour réussir le rendez-vous d'Abidjan.

L'ACA appuie le commerce et l'investissement en Afrique et réduit le coût des transactions en permettant aux exportateurs, importateurs et investisseurs d'accéder plus facilement à l'assurance-crédit, l'assurance-risque politique, la couverture contre l'insolvabilité et la protection de l'investissement direct étranger. Concrètement, elle apporte une assurance du risque politique en couvrant des événements tels que l'inconvertibilité des monnaies, l'expropriation, la guerre et les troubles civils, ainsi qu'une assurance-crédit qui protège contre le non-paiement.

L'assurance du commerce déjà présente dans les pays de la sous-région

Selon Infi-Afrique, en 2013, le Bénin est devenu le premier pays de l'Afrique de l'ouest à rejoindre l'ACA. L'agence pour l'Assurance du commerce en Afrique (ACA) a tenu en juillet 2018, sa 18ème assemblée générale Ordinaire à Abidjan, co-organisée par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, qui est le deuxième pays de l'Afrique de l'Ouest à être devenu membre en avril 2017. L'ACA prévoit y ouvrir un bureau plus tard cette année ainsi qu'un bureau régional à Cotonou. L'ACA planifie son expansion en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années déjà, en

commençant par une entente de collaboration avec la Cedeao, qui pourrait amener le bloc de pays de l'Afrique de l'Ouest à adhérer à l'institution de Nairobi. On estime que le Nigéria et le Ghana sont les deux pays de la région les plus susceptibles de devenir membres dans les mois à venir, suivis par le Cameroun et le Burkina Faso. L'ACA a affiché des résultats record en 2017, pour la sixième année consécutive, avec un bénéfice net de 10 millions de dollars, soit 5 milliards de francs CFA, une hausse de 55 %.

Source : commodafrica.com

Les assurances: un concept plurisectoriel en Afrique

L'assurance est apparue dans le continent africain et singulièrement en Côte d'Ivoire avec la naissance des activités commerciales et industrielles des métropoles européennes, anciennes puissances coloniales qui avaient le souci d'assurer la sauvegarde de leurs investissements. C'est d'abord les comptoirs implantés par des maisons de commerce qui effectuaient des opérations d'assurance. Avec le développement des activités, les compagnies d'assurance étrangères se sont fait représenter sous forme d'agences ou de succursales. Au moment des indépendances dans les années 59-62, l'ancienne puissance coloniale a senti la nécessité de mettre en place des structures de concertation en vue d'une orientation et le développement du secteur des assurances. A partir de 1959, la Direction des Assurances de France va organiser une série de rencontres (tables rondes, stages) au profit des représentants des pays de la zone franc. Ces rencontres ont permis de mettre en place les premiers textes relatifs au secteur de l'assurance en Afrique francophone. En Côte d'Ivoire, la loi n°62-232 du 29 juin 1962 réglemente l'assurance et organise la profession d'assureur. La loi n° 60-342 du 28 octobre 1960 et son décret d'application n° 61-370 du 13 novembre 1961 instituent l'obligation d'assurance automobile en 1962. En 1989, pour remédier aux difficultés de l'assurance automobile du fait du niveau des

indemnités, la loi n° 89-1301 du 18 décembre 1989 et son décret d'application n° 90-89 du 17 janvier 1989 déterminent les préjudices indemnifiables et fixent un barème d'indemnisation.

La loi n°86-485 du 1er juillet 1986 rendant obligatoire la domiciliation locale de l'assurance des facultés à l'importation a été abrogée par l'ordonnance n°97-444 du 08 août 1997. La domiciliation de l'assurance des facultés à l'importation vient d'être rendue à nouveau obligatoire par l'ordonnance n° 2007-478 du 16 mai 2007. En dehors de ces principaux textes, l'histoire de l'assurance en Côte d'Ivoire se confond pratiquement à celle de l'assurance des États africains membres de la zone franc. En effet, à la suite des rencontres des responsables en charge du secteur des assurances, une convention a été signée le 17 juillet 1962 à Paris entre treize (13) États africains et malgache d'une part et d'autre part la France. Cette convention a donné naissance à la Conférence internationale des contrôles d'assurances (Cica) dont l'objet principal était d'harmoniser la réglementation en matière d'assurance. Une deuxième convention signée le 27 novembre 1973 remplace celle du 17 juillet 1962 et conduit à l'africanisation de la Cica avec le retrait de la France et le transfert du siège de Paris à Libreville en 1976. C'est à partir de 1970 que la Cica a fait de la constitution et du développement des marchés nationaux d'assurance une priorité. L'africanisation des

entreprises d'assurance s'est faite à partir de cet instant à un rythme accéléré en commençant par les mutuelles telles que la Mutuelle agricole de Côte d'Ivoire (Maci). Peu de temps après, l'État et les privés nationaux vont prendre des participations dans les sociétés anonymes créées à partir des portefeuilles des sociétés françaises. La convention de 1973 a été modifiée en septembre 1990 avant l'avènement de l'ère CIMA avec la signature le 10 juillet 1992 à Yaoundé (Cameroun) du traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des Assurances appelée « Conférence interafricaine des marchés d'assurances » en abrégé CIMA. Ce traité est signé par quatorze (14)

États qui sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la République Fédérale Islamique des Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République Gabonaise, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. A ce jour, seule la République Fédérale Islamique des Comores n'a pas encore ratifié ledit traité. Le traité CIMA a institué des organes de fonctionnement et un code communautaire des assurances qui régit le secteur dans les États ayant ratifié le traité et qui est entré en vigueur depuis le 15 février 1995.

Source : *Association des sociétés d'assurance (texte publié le 14 novembre 2015)*

L'assurance, un levier de développement économique



Le ministre du commerce, Kodjo Adedze, a déjà les taches à remplir

Le caractère immatériel de l'assurance masque son rôle dans le développement économique. Elle contribue pourtant à stimuler la croissance, à accroître la résilience des économies locales et des ménages face aux événements extrêmes, et à favoriser la redistribution et la solidarité entre les individus. Pour réaliser le potentiel que représente l'assurance en Afrique, les acteurs du secteur sont au défi de repenser leurs produits et leurs canaux de distribution en adéquation avec les caractéristiques des marchés locaux. En Afrique, les outils classiques d'« auto-assurance », conçus pour transférer et gérer les risques collectivement, prennent souvent la forme d'une épargne communautaire supervisée par un « sage » ou régie par des rapports hiérarchiques et sociaux plus complexes. Partager les risques et les ressources pour aider des

personnes en difficulté est une pratique courante en Afrique. Sur le modèle des tontines, des organismes à but non lucratif, basés sur l'adhésion, comme les sociétés funéraires en Afrique du Sud ou les « iddir » pour les petits agriculteurs en Éthiopie, ont développé des dispositifs de partage des risques pour les personnes sans accès à une assurance formelle. Passer de ces systèmes d'assurance communautaires informels à des systèmes individuels formels, a des impacts positifs sur le développement économique local, comme l'ont reconnu les Nations unies en 1964 lors de leur première conférence sur le commerce et le développement. Ils contribuent à la croissance et la stabilité des économies, ainsi qu'à la redistribution et la solidarité entre les individus.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Print Factory pour assurer un meilleur développement de ses activités et répondre efficacement aux attentes de ses clients recrute un community manager et une assistante de direction pour le renforcement de son équipe.

1- Community manager

Vous serez chargé du pôle communication et de la gestion des contenus sur les réseaux sociaux.

Missions

- Déclencher les émotions grâce à la création des contenus percutants.
- Rédaction et publication des tweets
- Développer les relations avec les internautes
- Assurer la fidélisation des internautes
- Créer et animer une communauté
- Faire un suivi régulier des statistiques
- Veille informationnelle et concurrentielle
- Suivi et gestion des campagnes publicitaires

Profil

Ce poste est destiné aux titulaires d'un BAC +2 / 5 en communication et community management. Il s'avère primordial d'avoir un sens d'écoute et d'empathie afin de fédérer les internautes autour des valeurs de l'entreprise. Justifié d'une expérience d'au moins 1an dans le domaine.

Aptitudes

- Avoir le sens de l'organisation
- Travailler en équipe
- Maitriser le pack office
- Maitriser les logiciels graphiques (Photoshop, Adobe Illustrator, design)
- Avoir des notions en photographie
- Etre créatif

Dossiers de candidature

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse infos2prints@gmail.com

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

Contact : 22 22 94 51

Les candidatures féminines sont encouragées.

Date limite du dépôt des dossiers

Offre valable jusqu'au 14 février

2- Assistant (e) de Direction

Rattaché à la direction, vous serez chargé de la gestion administrative et de la comptabilité de la société.

Missions

- Gestion de l'agenda du Directeur Général
- Tenue de la caisse
- Accueillir et informer les clients
- Assurer le standard téléphonique
- Rédaction des courriers
- Gestion logistique
- Élaborer les dossiers d'appels d'offres
- Assurer la transmission de l'information au sein de l'équipe

Profil

Vous devez être titulaire d'un Bac +2 / 5 en management, assistant(e) de direction, communication ou tout autre diplôme équivalent. Justifié d'une expérience d'au moins 2ans dans le domaine.

Aptitudes

- Qualités rédactionnelles
- Bonne maitrise du pack office
- Excellentes capacités de synthèses
- Sens de l'organisation
- Rigoureux et être ponctuel

Dossiers de candidature

- Une lettre de motivation adressée à la direction
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé
- Les dossiers peuvent être envoyés par mail sur l'adresse info2prints@gmail.com

ou au secrétariat de ladite société au 32 rue tavié, 3ktk Avenue Augustino de souza dans le von de l'ancien bar réservoir en face de l'hôtel de la paix.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Seul les candidats sélectionnés seront contactés

Date limite du dépôt des dossiers

Offre valable jusqu'au 14 Février

Festival culturel

Premier séminaire régional portant sur le statut de l'artiste africain

Le premier séminaire régional portant sur le statut de l'artiste africain s'est tenu à Ségou au Mali du 31 janvier au 1er février 2019. Organisé par the Observatory of Cultural Policies in Africa (OCPA), le Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV-Afrique) et la Fondation Festival sur le Niger, le séminaire a réuni les experts africains de la Cedeao et de la Cemac/CEEAC. C'est pour eux l'occasion de mener des réflexions portant essentiellement sur l'examen de la situation professionnelle et sociale de l'artiste africain, dans l'intention de poser les bases de l'élaboration d'un statut pertinent pour les artistes africains.

Ils ont donc procédé à un tour d'horizon analytique sur la situation de l'artiste africain à travers différentes communications sur des thématiques relevant les similarités et les particularités des réalités nationales et interrégionales de l'artiste africain. En plus des ateliers de travail, au total, douze (12) thèmes ont été abordés. à savoir: le rôle des artistes dans les stratégies de préservation du patrimoine culturel et la quête du meilleur vivre ensemble en Afrique; l'artiste africain et sa contribution à la construction d'une cohésion sociale ; le statut et la fonction de l'artiste plasticien dans la société africaine hier, d'aujourd'hui et les enseignements pour le futur; la formation et l'éducation artistique en Afrique et les voies de conscientisation et de responsabilisation sociale et politique de l'artiste africain, la situation actuelle de la prise en compte du patrimoine culturel africain dans la formation artistique et la valorisation des métiers de la danse en Afrique; la place de l'artiste dans les stratégies et politiques de développement en

Afrique : le cas du Congo; la place de l'artiste dans les stratégies et politiques de développement en Afrique : le cas du Burkina Faso, la création artistique comme réponse à la problématique du développement. Les autres thèmes débattus lors du séminaire sur le statut de l'artiste sont les suivants : le rôle du cinéma africain dans la définition d'un nouveau modèle de développement en Afrique ; les perceptions sociales et leurs impacts sur la capacité contributive de l'artiste africain au développement social, politique et économique du continent; le droit d'auteur et les droits voisins comme socles de protection et de valorisation de la créativité artistique africaine dans un contexte de globalisation ; le rôle des organisations culturelles panafricaines dans l'établissement et le développement d'un environnement favorable à la créativité artistique ; l'analyse des problèmes et propositions de solutions à la misère et aux souffrances des artistes africains; le statut de l'artiste et les droits et devoirs des parties : au Burkina Faso, au Sénégal, au Ghana.

Le séminaire a réuni plus de 40 spécialistes de la culture venus de divers pays, parmi lesquels des panélistes et experts tels que:

- Pr Lupwishi Mbuyamba, directeur exécutif de l'OPCA (Mozambique)
- Pr Abdoulaye Doro Sow enseignant-chercheur en sciences sociales (Mauritanie)
- Pr Ibrahima Wane ; professeur de Littérature et Civilisations africaines à l'Ucad (Sénégal)
- M. Abdoulaye Koundoul, professeur d'éducation artistique, chef du département de formation de formateurs, d'animation culturelle et de recherche à l'ENA (Sénégal)
- Lassina Koné; artiste, directeur de l'association Don Sen Folo (Mali)
- Dr Yacouba Konaté, docteur d'Etat de l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Commissaire général du Marché des arts du



Des artistes au cours du séminaire

spectacle africain d'Abidjan (RCI) Membre du Conseil scientifique de l'Académie des Arts, des Sciences et des Cultures d'Afrique et des Diasporas à Abidjan.

- M. Gervais Hugues Ondaye : Commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam)/
- Dr Hamadou Mandé; Enseignant-chercheur d'arts dramatiques et de politiques culturelles à (UFR-LAC) de l'Université Ouaga 1 (Burkina-Faso)
- Mme Odile SANKARA (directrice artistique de la compagnie KANDIMA (Burkina-Faso)
- M. Youba Bathily; consultant culturel (Mali)
- Michel SABA, délégué général du CERAV/ Afrique (Burkina)
- Mme. Korkor Amarteifio, fondatrice de l'Institut de Musique et de développement (Ghana) A sa 15ème édition couplée de la deuxième du salon

contemporain des Arts (Ségou Art'2), le festival sur le Niger a l'honneur et le plaisir d'accueillir ce grand think-thank qui veut faire converger les missions de toutes les instances et expertises qui s'y retrouvent. Leurs travaux seront sans doute, d'un apport remarquable pour le développement culturel en Afrique; c'est pourquoi l'amélioration de la situation de l'artiste qui en est un acteur majeur représente l'urgente problématique sur laquelle il faut agir.

Les acteurs du 1er séminaire régional précisent qu'ils feront un travail d'éveil en amont, par un éclairage sur les droits et devoirs des parties concernées, puis une sensibilisation des pouvoirs publics sur la contribution des artistes au développement.

La prochaine étape de ce séminaire sera l'organisation d'un forum intergouvernemental autour de la question.

Une contribution de Peace AHUISSOU

Lire

« Candide ou l'optimisme » de Voltaire. Ed Garnier Flammarion. Paris, 1966 Pp 46-48

« ...Cet Issachar était le plus colérique Hébreu qu'on eût vu dans Israël, depuis la captivité en Babylone. Quoi ! dit-il, chienne de galiléenne, ce n'est pas assez de monsieur l'inquisiteur ? il faut que ce coquin partage aussi avec moi ? En disant cela il tire un long poignard dont il était toujours pourvu, et, ne croyant pas que son adverse partie eût

des armes, il se jette sur Candide ; mais notre bon Vestphalien avait reçu une belle épée de la vieille avec l'habit complet. Il tire son épée, quoiqu'il eût les mœurs fort douces, et vous étend l'Israélite roide mort sur le carreau, aux pieds de la belle Cunégonde. Sainte Vierge ! s'écria-t-elle, qu'allons-nous devenir ? un homme tué chez moi ! si la justice vient, nous sommes perdus. - Si Pangloss n'avait pas été pendu, dit Candide, il nous donnerait un bon conseil dans cette extrémité, car c'était un grand philosophe. À son défaut, consultons

la vieille. Elle était fort prudente, et commençait à dire son avis quand une autre petite porte s'ouvrit. Il était une heure après minuit, c'était le commencement du dimanche. Ce jour appartenait à monseigneur l'inquisiteur. Il entre et voit le fessé Candide, l'épée à la main, un mort étendu par terre, Cunégonde effarée, et la vieille donnant des conseils. Voici dans ce moment ce qui se passa dans l'âme de Candide, et comment il raisonna : Si ce saint homme appelle du secours, il me fera infailliblement brûler, il

pourra en faire autant de Cunégonde ; il m'a fait fouetter impitoyablement ; il est mon rival ; je suis en train de tuer ; il n'y a pas à balancer. Ce raisonnement fut net et rapide ; et, sans donner le temps à l'inquisiteur de revenir de sa surprise, il le perce d'outre en outre, et le jette à côté du juif.

En voici bien d'une autre, dit Cunégonde ; il n'y a plus de rémission ; nous sommes excommuniés, notre dernière heure est venue ! Comment avez-vous fait, vous qui êtes né si doux, pour tuer en deux minutes un juif et un prélat

? - Ma belle demoiselle, répondit Candide, quand on est amoureux, jaloux, et fouetté par l'inquisition, on ne se connaît plus.

La vieille prit alors la parole, et dit : Il y a trois chevaux andalous dans l'écurie, avec leurs selles et leurs brides, que le brave Candide les prépare ; madame a des moyadors et des diamants, montons vite à cheval, quoique je ne puisse me tenir que sur une fesse, et allons à Cadix ; il fait le plus beau temps du monde, et c'est un grand plaisir de voyager pendant la fraîcheur de la nuit... »

Football local

La FTF adopte un plan stratégique de développement

Adopter un plan stratégique de développement à moyen et long terme du football local togolais, tel est l'objectif qui a réuni, jeudi 31 janvier 2019, le comité exécutif de la Fédération togolaise de football (FTF). En effet, plusieurs projets sont élaborés et programmés par la FTF. Ces projets serviront de levier au développement du football togolais. Cette réunion stratégique a permis de dresser une feuille de route pour la réalisation de nombreux projets que la fédération s'est assignés.

La Fédération togolaise de football a, lors de la réunion, tracé une feuille de route sur une période de quatre (4) ans (2019 - 2023). Outre les membres du comité exécutif de la FTF, un œil extérieur a aussi pris part aux travaux. Il s'agit du consultant sénégalais Diamil Faye, ayant participé à plusieurs séances de travail avec le comité de pilotage des projets Forward. Le plan stratégique de développement en question est un programme qui passera par des réformes au niveau de l'administration,

de la direction technique, de la communication et du marketing entre autres. La FTF compte réorganiser et restructurer le groupe de gestion et pilotage des projets, en mettant l'accent sur l'aspect visibilité pour attirer les investisseurs. Le président de la FTF, Guy Akpovy, a déclaré à l'issue de la réunion: « Toute mon équipe et moi sommes comme un seul homme autour de ce projet de développement, pour non seulement optimiser les offres du programme Forward 2.0, mais aussi pour

aller chercher de nouveaux partenariats avec l'État et le secteur privé pour mieux réussir le développement du football togolais ». Pour rappel, les fonds Forward visent à soutenir les pays membres de la Fifa en finançant les projets qu'ils soumettent à l'instance dirigeante du football mondial. « Le problème est réglé, le Togo bénéficie aujourd'hui totalement du soutien de la Fifa, mais tout cela, c'est grâce au travail qui a été effectué par la FTF », a déclaré Gianni Infantino, en visite à Lomé, lors de



Guy Akpovy, président de la FTF (crédit photo Togo matin)

sa conférence de presse à l'hôtel 2 février, juste après la réunion avec les acteurs du football.

Ce même jeudi, le comité exécutif de la Fédération togolaise de football a

débatu des questions liées à l'arbitrage. A ce propos, le comité exécutif se donne l'ambition d'assainir le corps arbitral et renforcer la capacité des arbitres.

Attipoe Edem Kodjo

Interview / Claude Le Roy

« J'espère pouvoir jouer cette CAN en Égypte et, pourquoi pas, la onzième en 2021 »

L'équipe nationale togolaise fera face à son destin en mars 2019 en terre béninoise, pour arracher une qualification à la Coupe d'Afrique des nations Egypte 2019. Une situation possible à condition que le Togo gagne tout en espérant une victoire de l'Algérie sur la Gambie. Dans une interview accordée à Afrikinfosports, le sélectionneur Claude Le Roy, affiche ses réelles intentions et son avenir aux côtés des Éperviers du Togo.



Claude Le Roy

Dans quel état d'esprit abordez-vous la rencontre décisive au Bénin?

Claude Le Roy : J'aurais la chance de retrouver une équipe beaucoup plus structurée que contre l'Algérie (défaite 4 -1 à domicile). Il me manquait mes meilleurs défenseurs, Djene Dakonam et Oura-Sama Hakim sans compter Ihlas Bebou de Hanovre. Ce dernier va reprendre la compétition début mars. Les Écureuils du Bénin

seront privés de Sessegnon, Poté et D'Almeida, trois joueurs majeurs. On doit faire un gros match pour se qualifier. En cas de succès, cela serait la sixième fois que je me qualifie pour une Can lors du dernier match des éliminatoires. Le Bénin a battu l'Algérie et est venu chez nous faire match nul. Ils savent jouer de façon défensive pour assurer un résultat nul qui les qualifierait.

Est-ce un avantage de

jouer à l'extérieur compte tenu de l'état de la pelouse à Lomé ?

Claude Le Roy : En tout cas, jouer à l'extérieur n'est pas un désavantage. On avait fait un super match en Algérie même si nous avions perdu 1-0. On a gagné en Gambie. C'est vrai que nous n'avons pas été gâtés avec la reconstruction de Kégué alors que les travaux du stade municipal de Lomé ne sont pas achevés. Cela a été une double pénalité.

Qu'en est-il du cas Adébayor?

Claude Leroy : C'est un grand gabarit et sur ces pelouses il y a de grands rebonds. C'est handicapant pour lui. On avait joué sans lui en Gambie et on avait gagné. Actuellement, Emmanuel rejoue beaucoup avec Basakseh en Turquie. Ils sont en tête du championnat et il a marqué récemment. Je parle souvent avec Sheyi. Nous avons encore le temps et, a priori, il n'y a aucun problème sur sa participation.

Source : Afrikinfosports

Fin du mercato hivernal

Le Togolais Barcola Malcolm signe à l'Olympique Lyonnais

L'international togolais Barcola Malcolm a signé vendredi dernier son premier contrat professionnel avec le club rhodanien, l'Olympique Lyonnais (OL), son club formateur.



Malcom pour 3 ans à Lyon

Agé de 19 ans, le Togolais a paraphé un contrat de 3 ans avec l'OL qu'il a rejoint lors de la saison 2016-2017, en provenance de l'As Lyon-Duchère. Le jeune portier de 1,96 mètre enfilera la tunique des Lyonnais jusqu'en 2022. Le contrat de Barcola Malcolm a été publié vendredi sur la page officielle de l'Olympique Lyonnais à quelques heures de la fin du mercato hivernal. La nouvelle recrue confesse que son projet à court terme est d'aller le plus loin collectivement avec l'équipe. « C'est ce projet qui me permettra d'intégrer le groupe professionnel », a-t-il déclaré avant de témoigner de sa reconnaissance au staff. « C'est une très grande fierté. Je signe dans le club de ma ville, club que l'on regarde de loin depuis tout

petit et de plus près depuis quelques années. C'est moi qui signe aujourd'hui, mais je le dois à mon staff et tous les gardiens que je côtoie notamment Anthony Racioppi, Dorian Grange, Lucas Margueron et Kayne Bonnevie qui me tirent vers le haut chaque année », a avoué le gardien de but.

Malcolm est né le 14 mai 1999 à Lyon. D'un père togolais, il est arrivé à l'OL lors de la saison 2016-2017 en provenance du club voisin de l'AS Lyon-Duchère. Il est passé également par les clubs de l'AS Bron, du FC Lyon et de l'ASVEL. Attaquant à ses débuts dans le football qu'il a dû changer très tôt. Barcola Malcolm décroche aujourd'hui un contrat qui lui permet de libérer son potentiel dans cette équipe formateur jusqu'à 2022.

Justin Amaah

« AfricaConnect2 »

Des universitaires togolais connectés à leurs pairs d'Afrique et d'Europe

Les universitaires togolais peuvent désormais depuis le Togo, suivre des formations dans les universités extérieures et collaborer facilement avec leurs pairs des continents africain et européen. Le projet « AfricaConnect2 » auquel notre pays a adhéré fin semaine dernière, est le facteur favorisant cette collaboration plus rapide entre les étudiants et les universitaires africains et leurs collègues européens.

Le Togo a adhéré au projet AfricaConnect2. Cette adhésion va permettre aux étudiants, enseignants-chercheurs, doctorants des universités du Togo de mieux se connecter à leurs pairs du continent africain et d'Europe. Cette adhésion a été

facilitée par l'initiative dénommée Réseau d'éducation et de recherche (TogoRER). Cette initiative vise essentiellement à rendre plus performantes l'éducation et la recherche entre les universités du Togo et celles d'ailleurs. Le projet va mettre en connexion les réseaux

d'enseignement de par le monde. Cela se fera à travers la construction des circuits devant relier TogoRER au hub du Réseau d'éducation et de recherche de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les travaux de construction de ces circuits ont été confiés aux opérateurs Togo Télécom



du Togo et Glo du Ghana. Selon la présidente du Conseil d'administration de TogoRER, Mme Kpegba Kafui, ce projet va considérablement améliorer la qualité de la connexion internet dans

les universités. L'intérêt du projet, souligne-t-elle, réside dans le caractère rapide et illimité de la connexion à internet qui sera disponible.

Rachidou Zakari

Journée mondiale contre le cancer

Des conseils de l'OMS pour réduire le risque de cancer

Aujourd'hui 4 février, c'est la Journée mondiale contre le cancer. La maladie est la deuxième cause de décès au monde. En 2015, le cancer a causé 8,8 millions de morts. Pour réduire le risque de cancer, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prodigue quelques conseils.



Le cancer sévit plus dans les pays moins développés. Selon l'OMS « environ 70% des décès par cancer surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ». Et environ un tiers des décès par cancer est causé par

5 principaux facteurs de risque comportementaux et alimentaires. Il s'agit notamment de l'indice élevé de masse corporelle, la faible consommation de fruits et légumes, le manque d'exercice physique, le tabagisme et la

consommation d'alcool. Voici 9 conseils de l'OMS pour réduire le risque de cancer :

- Ne fumez pas et ne consommez pas de tabac. L'Organisation recommande de faire de son domicile un environnement

sans fumée. Le tabagisme est le facteur de risque le plus important du cancer. Il est responsable d'environ 22% du total des décès dus au cancer.

- Adoptez une alimentation saine
- Allaites les nouveau-nés
- Vaccinez vos enfants contre l'hépatite B et le PVH. Les infections entraînant le cancer, comme l'hépatite et le papillomavirus humain (HPV) provoquent jusqu'à 25% des cas de cancer dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Selon l'OMS, la vaccination contre le HPV et le virus de l'hépatite B pourrait prévenir 1 million de cas annuels de cancer
- Limitez votre

temps d'exposition au soleil, protégez-vous

- Réduisez la pollution de l'air intérieur et extérieur
- Pratiquez une activité physique
- Limitez votre consommation d'alcool
- Prenez part à des programmes de dépistage du cancer

L'OMS a lancé depuis 2013 un Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles. Ce Plan vise à réduire de 25% à l'horizon 2025 la mortalité prématurée due au cancer, aux maladies cardiovasculaires, au diabète et aux maladies respiratoires chroniques.

Félix Tagba

Lutte contre la corruption au Togo Suite de la page 2

Les journalistes au cœur d'une campagne de sensibilisation de la Haplucia

... pénal du Togo aussi contient des dispositions permettant de lutter contre la corruption. Ce texte a fait l'effort de tenir compte des instruments internationaux auxquels le pays est partie. Parmi les dispositions qu'on peut y retrouver, l'on note la répression des actes de corruption et des infractions assimilées (Art 621 par exemple), les actes constitutifs de la corruption (Art 594, 597 et 600).

Les journalistes sensibilisés pour mieux jouer leur rôle.

Les professionnels des médias sont amenés à sensibiliser la population sur les dangers de la corruption et les infractions assimilées, mais aussi dénoncer les actes répréhensibles et révéler des cas de corruption. Les premiers responsables de la Haplucia s'attendent d'ailleurs à ce que naissent

au Togo des journalistes d'investigation de la trempe de ceux qui font tomber de « gros poissons » dans d'autres pays.

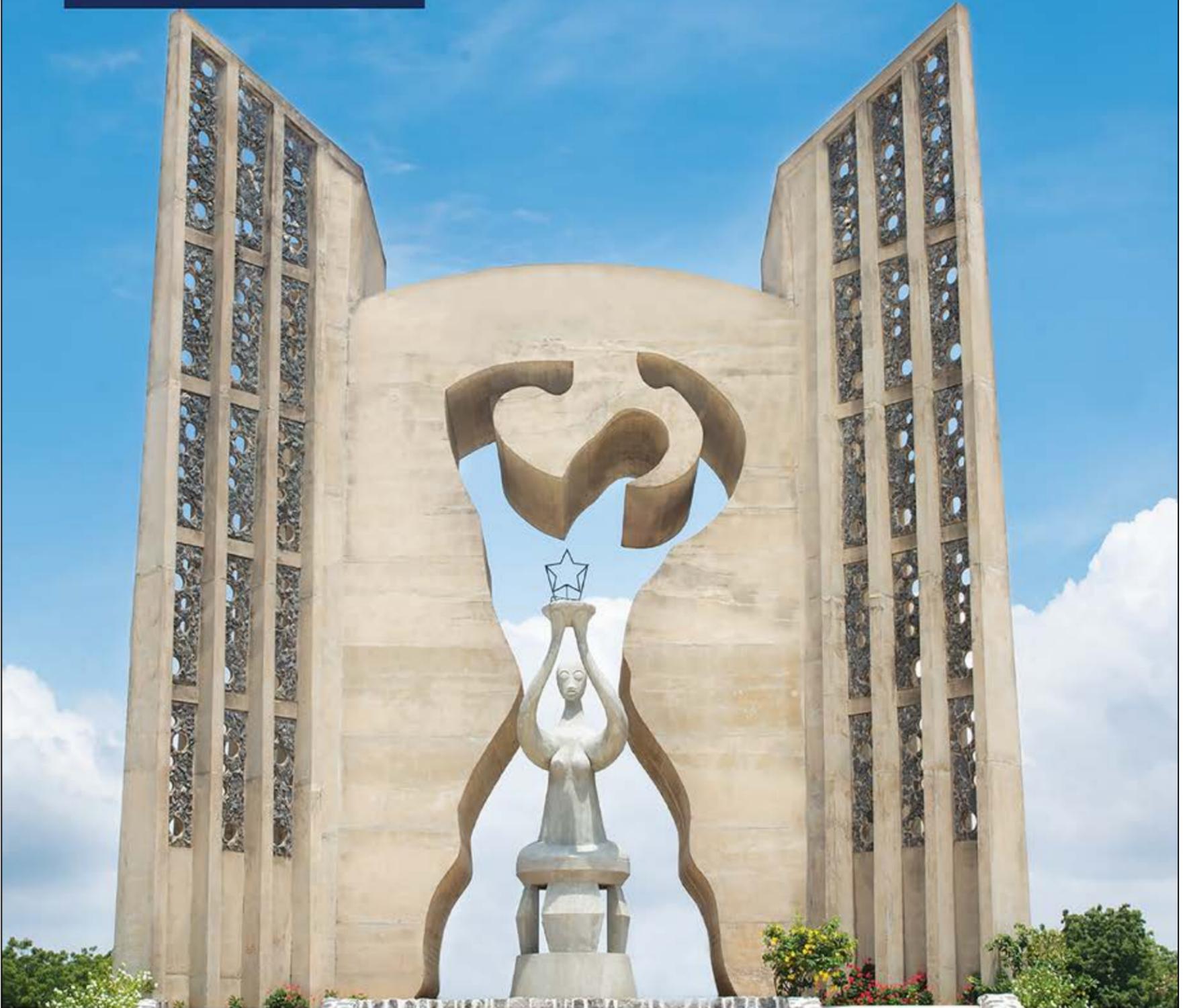
Mais pour pouvoir être crédible et jouer correctement son rôle, la presse doit s'assurer de ne pas être dans les entraves de la corruption. Or il ressort des communications, notamment celle du président de l'Observatoire togolais des

médias (OTM), Aimé Ekpe, que la corruption touche aussi la corporation des journalistes. Cela se manifeste de diverses manières : réclamer des faveurs financières avant la publication d'un article, prendre de l'argent pour enfoncer quelqu'un etc. Tout cela à cause du fait que les médias manquent cruellement des moyens. La quasi-inexistence des publicités et la mévente des journaux. Face à cette situation, monsieur

Ekpe propose que les médias deviennent des entreprises de presse.

L'amélioration des conditions de vie et de travail des journalistes les protégera contre la corruption et leur permettra à leur tour de jouer correctement leur rôle d'éveilleurs de conscience. La société se portera alors mieux.

Edem Dadzie



Votre Banque, avec vous et dans 4 autres pays

NSIA Banque élargit son horizon pour mieux vous servir



+228 22 53 10 01 / 22 53 10 02

Togo: NSIA Banque

3519 Boulevard du 13 Janvier, BP 3925 Doulassamé Lomé - TOGO - www.grouppensia.com/tg

NSIA Banque, le vrai visage de la Banque.

Suivez-nous sur :

